AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 mars 1878

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 mars 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation2 p. (173r, 174v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 12 mars 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49581

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 mars 1878</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Hourdequin, Auguste Adolphe (1824-)</u>
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin signale à Hourdequin que la lettre que Massoulard lui a écrite la veille est restée sans réponse. Il accuse réception des épreuves de titre et des spécimens de caractères typographiques, qu'il commente. Il veut s'assurer que *Le Devoir* sera imprimé avec des caractères neufs. Il lui envoie une partie du texte du prochain numéro du journal. Il fait des observations sur la composition du titre du journal. Sur l'impression des clichés de la dernière page : Godin souhaite qu'Hourdequin y mette du soin, quitte à payer un supplément ; il l'avertit que Massoulard lui amènera les clichés le lendemain ou le surlendemain.

NotesLa lettre d'Antoine Massoulard à Auguste Adolphe Hourdequin du 11 mars 1878, à laquelle Godin fait référence, est copiée sur le folio 168r du registre FG 15 (19).

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Imprimerie
Personnes citées Massoulard, Antoine (1843-1882?)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Cher Mousieur Hoursquin,

La lettre que Mo Massoulard vous a cerite heer est resties dans sepono : mais j'ai reçu aujourd hui les enreuves de têtres es trais thes a caracteres 1 2 8, 9 et M. Es dernie est un peu plus fart que relle du namero programme mi est imprione un 1 10; peut e a or avez nous pas ce Nen resoltères neufs alors se mai rien à dire. dans cela, de duféverais be A 10 au 1 11 frour le Alus gros caractera de mon journale Nous sous êtes engage madis mon geranta imprimer de desoir en caracteris needs; le compte la ceasins.

Nous recever par le même courrier que cette lettre la plus porte part on teste du 1º de cette demaine; le reste suiver. Je vous retourne en même temps le titre arrangé comme vous derses

le composer, en tenant compte toutefoir des observations duinentes?

Je perse qu'on peut ajenter une
lettre de plus dans chaques colonne,
de façon à réstricir de deux n-1° 11
la marque extérieure, cela mentre,
motre sous titre un peu plus à
l'aix. Au deux lières de ce sous titre
thutatité dolidaris traternole et
tout peut-eta trop discemblables,
il faudrait faire ce sous titre en
dogradant, mais le différence est



lour pouver du reste. me hetourner une on plusieurs Execuses en caracteres madifies comme rous le comprendres. M. Masseulard m'a dit que faire pour l'impression des cliches de la dernière page parce que, aurier rous dit cela exige des precontions de mise en page que la rapidite de vos operations ne comparte pas. Je hour à vous dère à le sujet que se préférencies payer une difference pour les soins à danner i'ce transit er qu'il toit hen fast ite would be recommande tout particuliehement. M. Badsoulard vous portera les oblibés demain

matin; mais que cela ne vous empiche pas de nous envoyer les épreuses. en placard

Bun à vous.

Goden by